

Bilan des élections 2023 CNU section 60
par les élus des listes SNESUP-FSU et sympathisant.es

Les élections pour le renouvellement des membres du CNU se sont tenues du 5 septembre au 13 octobre 2023. Le dépouillement des votes a eu lieu les 6 et 7 novembre 2023. L'ensemble des informations sur ces élections est disponible sur le site Galaxie au lien

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/CNU_elections_2023.htm

avec notamment les résultats par section et la liste des membres élus et nommés. Une analyse des résultats des élections est également proposée sous la forme de données statistiques.

Concernant la section 60, composée de 16 membres nommés et de 32 membres élus, voici un résumé des résultats des élections :

Collège A		
Désignation des listes dans l'ordre décroissant des voix	Nb de voix	Nb de sièges
Liste soutenue par le GTT Activités Universitaires en Mécanique de l'AFM	127	4
Union des disciplines de la section 60	117	4
SGEN CFDT et sympathisants	96	3
Transparence et Qualité	77	3
SNESUP-FSU et sympathisant·es	74	2

Collège B		
Désignation des listes dans l'ordre décroissant des voix	Nb de voix	Nb de sièges
SNESUP-FSU et sympathisant·es	188	4
Liste soutenue par le GTT Activités Universitaires en Mécanique de l'AFM	150	4
SGEN CFDT et Sympathisants	150	4
ECHO ET RESONANCE	89	2
Transparence et qualité	86	2

Ceci conduit au classement suivant tous collèges confondus :

Collèges A+B		
Désignation des listes dans l'ordre décroissant des voix	Nb de voix	%
Liste soutenue par le GTT Activités Universitaires en Mécanique de l'AFM	277	24,0
SNESUP-FSU et sympathisant·es	262	22,7
SGEN CFDT et Sympathisants	246	21,3
Transparence et qualité	163	14,1
Union des disciplines de la section 60	117	10,1
ECHO ET RESONANCE	89	7,7

Analyse préliminaire des résultats du scrutin général

Notre liste progresse en collège B ce qui permet d'obtenir un siège supplémentaire par rapport aux précédentes élections. En collège A, le résultat est similaire avec le même nombre de sièges que pour la mandature précédente. On observe un fort contraste entre nos résultats en collèges B et A puisque nous sommes respectivement en première et dernière positions. Tous collèges confondus, les résultats placent nos listes en 2e position et par conséquent le SNESUP-FSU comme première force syndicale en 60e section. Les règles de calcul et la moindre représentation du collège B dans la composition du CNU (parité collèges A-B alors que le corps électoral est presque deux fois plus volumineux en collège B) aboutit à l'obtention d'un nombre de sièges moins favorable que pourraient le suggérer les résultats tous collèges confondus. Notre analyse est que la liste GTT AUM de l'AFM a remporté les élections à travers sa première position tous collèges confondus ainsi que dans le collège A. Cette victoire s'entend au sens d'une majorité relative avec une progression par rapport à l'élection précédente.

Déroulé des discussions en amont des élections des membres du bureau

Les élus de nos listes se sont concertés pour arriver naturellement à une position commune visant à composer un bureau qui reflète le mieux possible les suffrages. Les deux responsables de nos listes collèges A et B ont échangé avec les responsables des autres listes pour exprimer cette position. En pratique, nous avons proposé de réfléchir collégialement au bureau en amont des élections en proposant notamment que la présidence revienne à la représentante collège A de la liste GTT AUM de l'AFM tout en procédant à des équilibres conformément aux voix obtenues par chaque liste. Cette position n'a été partagée qu'avec la liste GTT AUM de l'AFM. Au cours des discussions, une alliance entre les 3 listes Union des disciplines de la section 60, Transparence et Qualité et ECHO ET RESONANCE a clairement été annoncée, ceci représentant un total de 11 sièges. Face au refus d'une entente collégiale, qui avait nettement notre préférence, nous avons dû suivre cette logique d'alliance dont le risque était une déconnexion avec le vote de tous les électeurs, risque que nous avons clairement exprimé. Conformément à notre position initiale, nous avons fait alliance avec les listes qui ont obtenu le plus de voix, celles de GTT AUM de l'AFM avec lesquelles nous convergeons sur de nombreuses valeurs exprimées dans nos professions de foi respectives. Nous avons essayé d'étendre cette alliance aux listes SGEN CFDT et Sympathisants, ceci sur une base syndicale commune, mais après une longue période d'attente, les représentants de ces listes ont décliné cette proposition en réservant leur décision de vote (sans consigne de liste) au jour des élections du bureau.

Elections des membres du bureau

Ces élections se sont tenues le 12 décembre 2023. Elles ont réuni 47 membres (puis 46 suite à un départ).

Pour l'élection de la présidence, deux candidates : Emmanuelle Rouhaud (listes GTT AUM de l'AFM) et Sandrine Thuillier (liste Union des disciplines de la section 60). Résultat : 17 voix pour Emmanuelle Rouhaud et 30 pour Sandrine Thuillier.

Pour l'élection de la vice-présidence collège A, deux candidates : Emmanuelle Rouhaud (liste GTT AUM de l'AFM) et Evelyne Toussaint (liste SGEN CFDT et Sympathisants). Résultat : 9 voix pour Emmanuelle Rouhaud et 14 pour Evelyne Toussaint.

Pour l'élection de l'assesseur collège A, deux candidats : Eric Lamballais (liste SNESUP-FSU et sympathisant·es) et Yann Malecot (liste Transparence et qualité). Résultat : 8 voix pour Eric Lamballais et 15 pour Yann Malecot.

Pour l'élection de la vice-présidence collège B, deux candidat.es : Geneviève Mussot-Hoinard (liste SNESUP-FSU et sympathisant·es) et Jérôme Quirant (liste SGEN CFDT et Sympathisants). Résultat : 8 voix pour Geneviève Mussot-Hoinard, 14 voix pour Jérôme Quirant, 1 vote blanc.

Pour l'élection du premier assesseur collège B, une candidate : Geneviève Mussot-Hoinard (liste SNESUP-FSU et sympathisant·es). Résultat : 19 voix pour Geneviève Mussot-Hoinard, 4 votes blancs.

Pour l'élection du deuxième assesseur collège B, un candidat : Thomas Rougelot (liste GTT AUM de l'AFM). Résultat : 21 voix pour Thomas Rougelot, 2 votes blancs.

Le bureau ainsi formé est composé de :

1. Sandrine Thuillier (liste Union des disciplines de la section 60) : présidente
2. Evelyne Toussaint (liste SGEN CFDT et Sympathisants) : vice-présidente collège A
3. Yann Malécot (liste Transparence et qualité) : assesseur collège A
4. Jérôme Quirant (liste SGEN CFDT et Sympathisants) : vice-président collège B
5. Geneviève Mussot-Hoinard (liste SNESUP-FSU et sympathisant·es) : assesseure collège B
6. Thomas Rougelot (liste GTT AUM de l'AFM) : assesseur collège B

Analyse des élections du bureau

Nos craintes exprimées dans les discussions menées en amont des élections du bureau se sont malheureusement réalisées. On observe que la composition du bureau reflète particulièrement mal les suffrages. A travers les alliances réalisées et le vote des membres nommés, la présidence revient à la liste Union des disciplines de la section 60 qui pourtant n'a recueilli que 10,1% des suffrages tous collèges confondus (ce qui place cette liste en 5e position sur 6) et qui n'a pas présenté de liste collège B. A l'inverse, les listes collèges A et B GTT AUM de l'AFM, placées en tête avec 24,0% de ces suffrages, ont été largement mises en minorité lors des élections du bureau, ce qui constitue à notre sens une forte distorsion entre l'élection pour le scrutin général et celle du bureau. Par ailleurs, il nous semble que l'occasion de réaliser une alternance par rapport aux précédents bureaux a été manquée, l'alternance étant un marqueur fort de la démocratie qui n'a pas prévalu dans cette élection du bureau.

Une autre illustration des conséquences regrettables de la logique de coalition concerne la vice-présidence collège B qui revient à la liste SGEN CFDT et Sympathisants alors que c'est notre liste qui était largement majoritaire dans ce collège avec 188 voix (soit le plus grand nombre de voix toutes listes confondues) contre 150 voix pour la liste SGEN CFDT et Sympathisants qui est la seule représentée deux fois dans le bureau à travers l'obtention des deux vice-présidences A et B, ce qui nous semble disproportionné.

L'expression des votes pour la composition du bureau suggère que les élus des listes SGEN CFDT et Sympathisants ont eu un accord (au moins implicite) avec l'alliance explicitement annoncée entre les 3 listes Union des disciplines de la section 60, Transparence et Qualité et ECHO ET RESONANCE. Nous n'avons pas compris cette logique qui va contre les ententes dans les autres sections entre le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT, ententes qui s'appuient sur des valeurs syndicales communes. Au final, nous regrettons que, dans la section 60, les élus SGEN-CFDT aient choisi de ne pas s'entendre avec nous (qui avons fait des propositions concrètes en laissant de

nombreuses options ouvertes) en se détournant de nos candidatures quand elles étaient en compétition. Le regroupement des 3 listes Union des disciplines de la section 60, Transparence et Qualité et ECHO ET RESONANCE était en cohérence avec l'analyse de la DGRH pour juger de la représentativité syndicale par collège à travers la distinction entre les listes "indépendantes, professionnelles ou associatives" (souvent mono-disciplinaires comme c'est le cas en section 60) et celles syndicales. Le fait que les élus des listes SGEN CFDT et Sympathisants se tournent vers ce type d'alliance au détriment de l'unité syndicale et de l'expression des suffrages constituent pour nous une anomalie dont nous n'avons pas d'explications.

Factuellement, les listes qui ont obtenu le moins de suffrages (tous collèges confondus) se sont alliées contre les 2 qui en ont obtenu le plus. Un tel mécanisme nous met mal à l'aise.

Un point positif de la composition du bureau est que sont représentées 5 des 6 listes constituées pour les élections du scrutin général. Nous y voyons une condition favorable pour que s'installe une écoute mutuelle des valeurs défendues par chaque liste en accord avec leur profession de foi respective et conformément à l'expression des votes de tous nos collègues.

Malgré ces réserves, qui doivent nous conduire à mieux préparer les prochaines élections, conscients que la mission des membres du bureau est exigeante, nous tenons à remercier chaque élu du bureau pour leur engagement dans ce travail ardu que nous veillerons à faciliter à travers une participation rigoureuse et constructive dans notre rôle d'élus.

Les élus de la liste SNESUP-FSU et sympathisant·es - Pour les Elections du Bureau

Eric Lamballais (eric.lamballais@univ-poitiers.fr), représentant de la liste collège A

Geneviève Mussot-Hoinard (genevieve.mussot@univ-lorraine.fr), représentante de la liste collège B

Mathieu Decrette, élu de la liste collège B

Siham Kamali-Bernard, élue de la liste collège A

Nadia Labed, élue de la liste collège B

Nathalie Maurel, élue de la liste collège B

Antonio Rodríguez de Castro, élu de la liste collège B